

Quels acquis ?

Les différentes expériences présentées dans ce numéro rendent bien compte de la diversité des formations rurales développées ces dernières années. Ces témoignages soulignent les caractéristiques et innovations des différents dispositifs de formation mis en œuvre dans un contexte international favorable au transfert des responsabilités et des activités de l'Etat (ou de structures parapubliques) vers les acteurs du milieu rural :

- la très grande diversité des acteurs concernés par ces formations (organisations paysannes, agriculteurs, conseillers et vulgarisateurs agricoles, jeunes qui s'installent...) mais aussi la très grande diversité des actions mises en place (publics, objectifs, modalités d'organisation, contenus...);

- la généralisation de démarches de « coproduction » des formations avec les différents acteurs, s'effectuant par information réciproque, concertation, négociation, et contractualisation des engagements des uns et des autres et permettant également de cerner intérêts collectifs et stratégies individuelles ;

- l'utilisation de l'analyse des systèmes agraires et des systèmes d'exploitation afin de mettre en évidence les caractéristiques économiques et sociales, les atouts et les contraintes des milieux ruraux visant à élaborer des prospectives de développement avec la participation des paysans au processus de diagnostic, participation essentielle pour qu'ils cernent mieux leurs besoins ;

- la mise en œuvre d'actions de formation et de conseils adaptées aux publics, à leurs préoccupations, aux enjeux du développement rural, aux compétences à maîtriser dans les activités professionnelles.

Cette recherche d'adaptation aux réalités et aux enjeux de développement du milieu rural se heurte néanmoins à certaines limites :

- l'insuffisance de l'éducation primaire qui conditionne à la fois la formation professionnelle des jeunes et des adultes et la capacité des agriculteurs à gérer les responsabilités et les activités économiques et socio-politiques transférées ;

- la mise en œuvre d'actions restreintes pour des publics « ciblés » (responsables de groupements paysans, jeunes « déscolarisés » de retour au village, conseillers...) qui s'intègrent difficilement dans les dispositifs de formation « de masse » des politiques agricoles ;

- l'absence de coordination de ces actions dans le cadre d'une politique agricole nationale, l'insuffisance de capitalisation, la faiblesse de l'évaluation globale des actions ;

- le désengagement de l'Etat au profit de la société civile a entraîné, d'une part un départ de personnel et une forte diminution des moyens financiers qui se répercutent sur sa capacité à remplir ses fonctions d'orientation, de coordination, d'évaluation, d'autre part une redistribution et une diversification de l'exercice du pouvoir entre les acteurs susceptibles d'opposition voire d'affrontement entre eux ;

- la faiblesse des ressources financières nationales issues de l'agriculture et la lourdeur des procédures de mise en œuvre des financements internationaux ;

- l'insuffisance, voire l'absence, de la liaison « développement/recherche/formation » ;

- la difficulté à passer du diagnostic socio-économique à la mise en œuvre de dispositifs de formation en définissant et explicitant systématiquement les différentes étapes de leur construction (identification des activités, des métiers, détermination des évolutions en cours ou prévisibles, des « besoins » de formation, des compétences à acquérir, des objectifs, contenus et modalités de formation).

Quelles orientations pour l'avenir ?

Au moment où les organismes internationaux réaffirment l'exigence de ressources humaines compétentes, pérennes, bien organisées et bien équipées tant au niveau public que privé et professionnel dans le secteur agricole, il convient d'aider à l'émergence de stratégies nationales de valorisation des ressources humaines dans le cadre de politiques de développement rural.

L'étude des actions conduites ces dernières années souligne tout à la fois les acquis mais aussi les axes de développement sur lesquels apporter des améliorations à l'avenir :

- en mettant en œuvre des dispositifs de formation qui prennent en compte la dimension de masse de la question ;

- en assurant la permanence de ces dispositifs de formation, notamment par la mise en place de mécanismes de financements pérennes, sans doute différents entre enseignement initial, public et privé, formation professionnelle initiale et continue, impliquant les différents acteurs concernés (organisations professionnelles agricoles, entreprises, agriculteurs...) en complément de la contribution de l'Etat ;

- en coordonnant les différents dispositifs de formation, l'Etat devant jouer son rôle de définition des politiques de développement et des politiques éducatives, de réglementation, de coordination et d'évaluation ;

- en capitalisant les enseignements sur les actions conduites par l'analyse des pratiques, le partage des expériences, le débat, la conservation des documents et l'approfondissement des méthodologies d'ingénierie de formation, d'ingénierie pédagogique et d'évaluation.

Compte tenu des enjeux du développement des formations rurales, il est indispensable que les différents partenaires (Etats, institutions internationales, coopérations bilatérales, organisations professionnelles, ONG) coordonnent leurs interventions dans ce domaine pour accompagner harmonieusement et efficacement la réorganisation et l'extension des dispositifs de formation rurale. Cette exigence s'adresse également aux différents opérateurs (bureaux d'études, établissements d'enseignement, organisations professionnelles) qui doivent mettre en commun leurs expériences et leurs compétences complémentaires pour la réussite de ce vaste chantier.